



SITOM INFO SEPTEMBRE 2018

Lors de nos numéros précédents nous avons eu l'occasion d'évoquer à plusieurs reprises que la moitié de nos emballages recyclables est encore jeté dans la poubelle d'ordures ménagères

1 bouteille en plastique sur 2 finit sa vie dans l'incinérateur et non chez le recycleur !

Si nous pouvons nous réjouir qu'une majorité d'habitants trie leurs déchets recyclables, il reste des efforts à accomplir !

Autant de déchets qui ne seront jamais valorisés et qui coûtent cher à la collectivité. Ces déchets finissent à l'incinération alors **qu'ils pourraient être recyclés**

Le SITOM a lancé, en 2018, un appel à la mobilisation en faveur du recyclage en général et du tri des emballages en plastique en particulier.

Une collecte réussie, c'est une sensibilisation des citoyens bien en amont. Il suffit de le décider

Recycler les emballages en plastique, c'est une nécessité !

En effet, bien triée, une bouteille en plastique n'est plus un déchet ! **C'est une ressource ! La bouteille devient de la matière première !**

Le plastique recyclé : un marché d'avenir

Aujourd'hui, face à la raréfaction des ressources naturelles et à la hausse du prix des matières premières, l'utilisation de matériaux recyclés devient stratégique pour les industriels du recyclage. Intégré dans la chaîne de production, le plastique recyclé rend les productions plus compétitives, permet d'anticiper la raréfaction des ressources et répond aux attentes grandissantes des consommateurs pour des produits plus verts.

Donnons ensemble une nouvelle vie à vos emballages !

Un stop à la pollution plastique : aujourd'hui, les déchets plastiques forment un 7ème continent dans les océans où 269 000 tonnes de plastiques flottent.

Nous sommes tous responsables. Mobilisons-nous en faveur du TRI : les emballages plastiques ont leur place dans le bac jaune ou le silo jaune **mais pas dans la mer.**

Utiliser du plastique recyclé réduit de 80 à 90% la consommation d'énergie par rapport à la production de plastique vierge

1 tonne de plastique recyclé permet d'économiser 5 barils de pétrole, **soit 1.6 tonnes de CO2**

Recycler les emballages en plastiques **c'est une nécessité !**

Trions tous nos emballages pour notre planète, **pour nos enfants**, pour les enfants de nos enfants....

Une collecte réussie, c'est une sensibilisation des citoyens bien en amont : le SITOM sensibilise tous les jours la population : les enfants des écoles, les habitants sur les marchés, lors des fêtes, mais aussi dans les entreprises, les services publics...



« Les Mornantais sont les champions du tri Grâce au "FESTI' PLANET". Le SITOM a répondu présent pour les sensibiliser aux consignes de tri dans le parc FOURMEREAU de Mornant, le samedi 28 avril 2018. »



« Le 18 mai, le SITOM signe avec les Officiers Cdt de Compagnie de Givors FORAIN et Commandant de Brigade de Mornant ZOROBADDEL une convention de partenariat en faveur de l'optimisation du tri et de la réduction des déchets des gendarmes de Mornant

Cette signature a permis une sensibilisation des gendarmes au tri dans les bureaux et dans les foyers

Les 23 familles de gendarmes vont composter leurs déchets fermentescibles en vue de réduire leur production.

Le SITOM soutient tous les acteurs du territoire, afin de répondre aux impératifs règlementaires »

Bilan de la semaine du développement durable 2018 (du 30 mai au 5 juin 2018)

Le Sitom a réalisé des animations spéciales dans 10 classes des 5 écoles demandeuses sur le nécessaire tri et recyclage des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (réfrigérateurs, fours, ordinateurs...) et des piles :

Les animations se sont déroulées dans les Ecoles suivantes :

Ecole Girard Desargues de VOURLES, Ecole St Clair de BRIGNAIS, Ecole St Vincent de MILLERY, Ecole Le Petit Prince de MORNANT, Ecole publique de CHAUSSAN



Ecole Saint Vincent à Millery

Les agents du SITOM ont sensibilisé les habitants sur le marché forain de Mornant le vendredi 1 juin

Nous avons besoin de vous pour relayer cette information : l'avenir de nos déchets se joue maintenant ! Il suffit de le décider.



TRIMAN A REMPLACE A LE POINT VERT SUR LES EMBALLAGES

TRIMAN est l'emblème de la recyclabilité des emballages. Ce logo a remplacé le point vert, mal compris des français : 6 personnes sur 10 pensent que le point vert désigne un emballage recyclable !

NON, il signifie uniquement que son producteur cotise pour le recyclage de ses emballages auprès de CITEO (ECO-Emballages).

Un trouble qui génère des erreurs de tri

Avec TRIMAN, plus de confusion : mettez tous les emballages avec le logo TRIMAN dans le contenant de tri adapté !

Mobilisons-nous en faveur du TRI de nos déchets !

Donnons ensemble une nouvelle vie à vos emballages !

L'avenir de nos déchets se joue maintenant !